



Depuis le 06 avril 2016, la population du Pool erre çà et là à travers les villes, districts, villages, cantons et forêts.

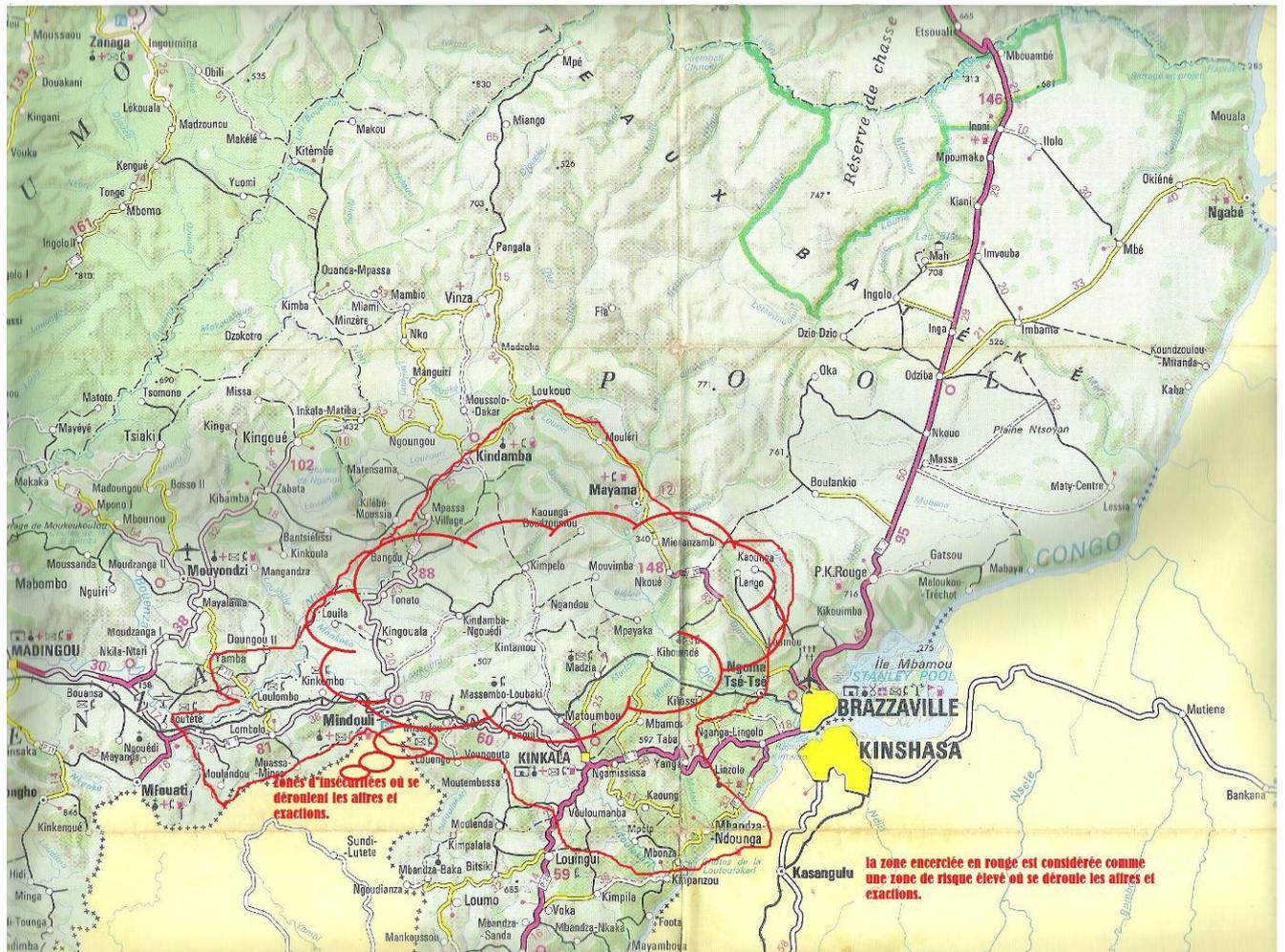
## **Rapport de l'évaluation de la situation humanitaire dans le Département du Pool (Au 30 Novembre 2016)**

**Déc.2016.**

## Sommaire

Carte du Pool indiquant la zone où se déroulent les affres et exactions (surlignée en rouge)	3
Introduction	4
2 - Rappel des événements déterminants et sous-jacents de la crise	4
3 – Localisation et accessibilité	5
3.1-Principales zones touchées par la crise	5
Tableau n° 1 : Principaux villages touchés par la crise	5
3.3- Comité départemental de crise	6
Tableau n° 2 : Principales localités ayant accueilli les déplacés	8
5 – Santé et nutrition	9
Tableau n° 3 : Nombre de Centres de santé fonctionnels répertoriés dans les zones de tensions du département Pool	9
6 – Sécurité alimentaire et moyens de subsistance	9
7 – Protection et abris	10
7.1- Protection	10
7.2- Abris	10
Tableau n° 4 : Principales localités présentant des sites	11
8 – Eau, hygiène et assainissement pour les populations affectées	11
8.1- L'accès à l'eau	11
8.2- Hygiène et assainissement	12
9 - Education	12
10 - Capacité d'intervention humanitaire au niveau local	13
11 - Accès humanitaire	13
12 – Actions réalisées par CARITAS	13
- Identification des personnes déplacées	13
- Assistance humanitaire en vivre et NFI des populations déplacées	14
- Dédouanement du conteneur de médicaments à Pointe-Noire et transport des médicaments à Brazzaville	14
- Remise des médicaments et équipements médicaux à la Direction Départementale de la Santé du Pool, au Centre de Santé de Massembo et au Centre de santé de Voka	14
- Remise des kits scolaires aux élèves déplacés	14
13 - Priorités humanitaires stratégiques	14
Conclusion.	15

**Carte du Pool indiquant la zone où se déroulent les affres et exactions**  
**(surlignée en rouge)**



## **Introduction**

Depuis avril 2016, il se déroule dans le Département du Pool un conflit armé opposant l'armée aux ex-combattants du Pasteur Ntoui. La situation humanitaire, déjà alarmante depuis juin 2016, a empiré suite à l'intensification de cette crise. Les populations civiles fuyant les combats abandonnent tous leurs biens et se réfugient dans les localités où leur survie peut être garantie.

Le présent rapport présente les résultats de l'évaluation de la situation humanitaire réalisée en novembre 2016 par Caritas Congo dans ce Département.

## **1 – Méthodologie et outils de travail**

Pour cette évaluation, Caritas Congo a effectué des missions de terrain et a consulté les relais du réseau Caritas Congo se trouvant dans les zones de crise pour une collecte directe des données auprès des déplacés, des responsables religieux, des chefs de quartier, des chefs de village, du Directeur Départementale de l'Action Humanitaire du Pool et des autorités locales (Représentants de la Préfecture et des Sous-Préfectures touchées par la crise : Kinkala, Goma Tsé-tsé, Mayama, Mindouli, Mbandza-Ndounga ).

Certaines données sur les personnes déplacées nous ont été communiquées par les Comités locaux de crise.

Les sources secondaires ont été mises à profit pour la collecte, l'analyse des données et pour consolider la collecte et le traitement de ces données. L'approche MIRA « Multi Cluster Initial Rapid Assessment » ou « Evaluation rapide initiale en situation de crise », les outils de Diro et de Caritas Internationalis ont été aussi utilisés.

## **2 - Rappel des événements déterminants et sous-jacents de la crise**

- Contestation des résultats de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 par M. Frédéric BITSANGOU (Pasteur NTOUMI), ancien Délégué Général chargé de la promotion des valeurs de paix et de la réparation des séquelles de guerre (avec rang de Ministre) et ancien chef rebelle de la milice « Ninja nsiloulou » ;
- Actes de vandalisme et de destruction, attribués aux ex-combattants de M. BITSANGOU, des domiciles privés et des structures publiques (Postes de Polices et Commune de Makélékélé) dans les quartiers Sud de Brazzaville, les 03 et 04 avril 2016 ;
- Pilonnages, le 05 et le 15 avril 2016, par les hélicoptères militaires des localités de Soumouna, Mayama et Vindza, villages abritant les résidences de M. BITSANGOU ;
- Déclenchement d'un conflit armé entre les forces publiques et les ex-combattants ;
- Déploiement d'un grand effectif de militaires dans tous les principaux villages du Pool.

### 3 – Localisation et accessibilité

#### 3.1-Principales zones touchées par la crise

Le conflit armé se déroule dans cinq (5) districts : Mayama, Kinkala, Goma Tsé-tsé, Mindouli et Mbandza-Ndounga.

**Tableau n° 1 : Principaux villages touchés par la crise**

N°	Districts	Villages touchés
1	Mindouli	Tous les villages des zones Kimbédi, Loulombo, Kindamba-Ngouédi, Taba, Missié-missié, Kingouala, Mouyondzi 2,
2	Kinkala	Kitamou, Moubiri, Kingandou, Kololo, Kimbélé, Zadou dia ba bakala, PK loualou, Yangui, Mantsiédi, Mihété, Mbamou, Soumouna, Kampa, Maniéto, Mardi, Nguélé, Voula, Moulouangou, Mvouloumamba, Wawa, Taba, Siassia, Ngamindoko, Nsomo, kibouendé, Kinshasa, Laurent, Bakoubi, Mpayaka, Ngamalié, Mayongongo
3	Mbandza-Ndounga	Mayanou, Croix Koma, Diba, moutampa, loukakou, loukoko
4	Goma Tsé-tsé	Tous les villages situés sur la rive gauche de la rivière Djoué, Goma Tsé-tsé gare, Kari-kari (vers Kibossi), Boukonzo boua lami, pompi, Mvouanga ; Mboukou, Taba, kossa, kingandou10, kivimba 10, Lengo, mikatou, mbanza-ngueri, batamba ; nkoyi, moulabaka ; Nsayi mamba ; moulima ; Makaka.
5	Mayama	Tous les villages environnants de Mayama-centre. Les populations déplacées sont à Nkoué et à Mayama-centre.

Ces Cinq (5) districts, tous limitrophes les uns aux autres, forment un territoire d'environ 13 000 Km<sup>2</sup>, s'étendant entre le 3° et le 4°30' de latitude Sud, et entre 14° et 16° Longitude Est, et est habité par **126 000 personnes réparties sur 354 villages** suivant les données du recensement général de la population et de l'habitat (RGPH 2007).

Plus de **30 000 personnes** sont fortement touchées par cette crise et plus de **23 000 personnes ont quitté leurs villages.**

Le district de Kindamba qui était épargné par les troubles jusqu'en octobre connaît de graves violations des droits humains, des braquages et incendies des véhicules, et même des tentatives de destruction de pont. Dans ce district, nos relais signalent l'arrivée des déplacés en provenance des districts de Mindouli et Mayama dans les familles d'accueil.

Dans les autres districts du Département (Vindza, Kimba, Boko, Louingui, Loumo, Igné et Ngabé), la situation semble relativement calme. Cependant un état de psychose généralisé est signalé, à l'exception d'une partie des districts d'Igné et de Ngabé.

### **3.2- Nature et gravité de la crise**

Il s'agit d'un conflit armé engendré par la recherche de M. Frédéric BITSAMOU et ses acolytes par l'armée pour qu'ils soient traduits en justice pour des faits graves qui leur sont reprochés. Il oppose donc les forces publiques et les miliciens Ninja. Les populations civiles, prises entre deux feux, fuient leurs villages et se réfugient dans des localités plus calmes. De nombreux villages sont complètement vidés de leurs populations, entraînant la fermeture de certains centres de santé et de nombreuses écoles.

Sur les routes des zones du conflit, plusieurs points de contrôle sont installés par l'armée, ce qui a fortement fait craindre certains transporteurs à abandonner ces zones. En outre, courant le mois de novembre 2016, le trafic routier a été momentanément interrompu sur la route Brazzaville – Kinkala pendant plus de dix (10) jours pour des raisons non élucidées. Actuellement le trafic routier vers Kindamba est suspendu pour raison d'insécurité.

Le dynamitage d'un pont sur le Chemin de Fer Congo-Océan a conduit à l'interruption du trafic ferroviaire. D'autres tentatives de destruction d'ouvrages d'affranchissement sont signalées dans certaines zones.

Toutefois, les réseaux de communication Airtel et MTN continue de fonctionner dans toutes les zones de conflits. De même Radio Congo et plusieurs autres chaînes sont toujours captées dans ces zones. A Kinkala, les chaînes de télévision proposées par CANAL sont aussi disponibles.

Concernant l'Internet, la crise n'a affecté en rien la connexion puisque de fortes perturbations sont toujours constatées dans plusieurs districts ; la connexion n'existe même pas dans d'autres.

Par ailleurs, cette crise a conduit à la suspension des travaux de construction de la Route Kinkala – Mindouli, alors que les travaux étaient suffisamment très avancés.

### **3.3- Comité départemental de crise**

Dans le cadre de la recherche de solution à cette crise, un comité départemental de crise a été mis en place. Il est composé d'une commission d'organisation dirigée par le Préfet du Département et de quatre (4) sous-commissions :

- Sous-commission Education
- Sous-commission Assistance Humanitaire
- Sous-commission Santé
- Sous-commission Presse

Dans le district de Louingui, une commission locale de crise a été aussi mise en place.

#### **4 - Statut des populations vivant dans les zones touchées**

Selon l'évaluation faite par CARITAS au 30 novembre, près de vingt-trois mille (23 000) personnes ont quitté leurs villages, soit environ 6 000 ménages, abandonnant tous leurs biens. Ces personnes ont trouvé refuge essentiellement à Brazzaville, Kinkala-centre, Mindouli-centre, Kindamba-centre, Nkoué (district de Mayama), Mayama-centre, Nganga-Lingolo, Loukanga (District de Goma Tsé-tsé), Pointe-Noire et vers le Département de la Bouenza.

***L'identification exhaustive de toutes ces personnes qui errent çà et là à l'intérieur des départements du Pool, Bouenza, Lekoumou, Niari, Kouilou et en RDC par le district de Mindouli vers Mpassa mine, est en cours en lien avec les relais communautaires ecclésiales de base, des animateurs locaux du réseau Caritas Congo et les chefs des villages.***

Des cruautés sont signalées : attaque et incendie d'une ambulance avec mort du chauffeur, attaque d'un train entraînant mort du conducteur et d'une quinzaine de personnes, braquage et incendie des véhicules privés sur la route nationale N°1, enlèvement et disparition des jeunes (5 à Mayama, le 09 septembre, 5 dans le district de Goma Tsé-tsé le 2 Novembre), viol ; arrestation des personnes à Mayama, à Kibouendé, à Kinkala, à Kindamba-Ngouédi (District de Mindouli) et à Goma Tsé-tsé.

Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement congolais a reconnu devant les députés que cette crise a déjà causé plus de cent (100) morts.

Des pillages et des destructions de maisons sont également signalés dans les districts de Goma Tsé-tsé et Kinkala. Il faut noter aussi que les populations sont soumises à plusieurs autres exactions de la part des parties en conflit.

Dans les lieux de refuge, les populations déplacées sont soit dans les sites (4 sites à Kinkala et 1 à Madzia), soit dans les familles d'accueil. Les sites de Mindouli et de Mbandza -Ndounga ont été fermés pour des raisons qu'on ignore. Ceux de Kibouendé ont été vidés à cause de l'intervention musclée de l'armée. Les personnes qui s'y trouvaient se sont déplacées dans des familles d'accueil, dans la même localité ou dans une autre.

Dans le district de Mayama, on signale une forte population de déplacés dans les ménages d'accueil, précisément à Nkoué, à Kitamou, à Ngantoko et à Mayama-centre.

Aucun cas d'enlèvement ou de violence n'a été signalé dans les sites.

**Tableau n° 2 : Principales localités ayant accueilli les déplacés**

Départements / Localités		Nombre de déplacés dans les sites			Nombre de déplacés dans les familles d'accueil			Nombre total de déplacés par localité
		0-6 ans	6-18 ans	+18 ans	5 ans	5-18 ans	18 ans	
<b>Pool</b> (9734 personnes ayant trouvé refuge dans les localités du Pool)	Mindouli	0	0	0	-	-	-	<b>2 984</b>
	Massembo	0	0	0	-	-	-	<b>175</b>
	Missafou	0	0	0	-	-	-	<b>215</b>
	Kinkala	114	151	210	569	639	1 092	<b>2 775</b>
	Madzia	36	21	41	101	171	195	<b>565</b>
	Kibouendé	-	-	-	-	-	-	<b>450</b>
	Massembo	0	0	0	-	-	-	<b>250</b>
	Missafou	0	0	0	-	-	-	<b>350</b>
	Mbandza - Ndounga	-	-	-	-	-	-	<b>575</b>
	Mayama (Nkoué, Ngantoko, Kitamou)	0	0	0	106	200	319	<b>625</b>
	District de Louingui (Mataka, Ngamboulou Nkouka mpassi, Kisselé, Kimbelé, Boudzouka)	-	-	-	-	-	-	<b>170</b>
Autres Localités	-	-	-	-	-	-	<b>600</b>	
<b>Bouenza</b> (3 056 personnes)	Yamba	0	0	0	-	-	-	<b>625</b>
	Loutété	0	0	0	-	-	-	<b>1 350</b>
	Nkayi	0	0	0	-	-	-	<b>496</b>
	Bouansa	0	0	0	-	-	-	<b>185</b>
	Kingoué	0	0	0	-	-	-	<b>125</b>
	Mouyondzi	0	0	0	-	-	-	<b>5</b>
	Madingou	0	0	0	-	-	-	<b>182</b>
	Loudima	0	0	0	-	-	-	<b>88</b>
<b>Brazzaville Et sa périphérie Sud</b> (10 000 personnes)	Brazzaville	0	0	0	-	-	-	<b>10 000</b>
<b>Population totale déplacée</b>							<b>22 790</b>	

## 5 – Santé et nutrition

Avant la crise, la qualité des services de santé offerts par les formations sanitaires nécessitaient une intervention urgente de renforcement en personnel qualifié et en équipement.

Cette crise a empiré la situation, provoquant la fuite des agents de santé et la fermeture de certains centres. Pour les déplacés se trouvant encore dans le Pool, l'accès aux soins de santé n'est pas garanti, même si les hôpitaux de base de Kinkala, de Mindouli et de Kindamba continuent de fonctionner. Ces centres manquent de médicament et il a été observé cependant que les patients se ravitaillent auprès des officines privées qui offrent plusieurs produits pharmaceutiques (mais de quelle qualité ?).

Le nombre de Centres de Santé Intégré fonctionnels dans la zone de conflit est indiqué dans le tableau 3 ci-après.

**Tableau n° 3 : Nombre de Centres de santé fonctionnels répertoriés dans les zones de tensions du département Pool**

N°	Districts	Nombre de Centres de Santé Intégré		
		Total	Fonctionnel	Fermé
1	Kinkala	6	4	2
2	Goma Tsé-tsé	8	4	4
3	Mbandza-Ndounga	2	1	1
4	Mindouli	12	-	-
5	Mayama	3	2	1
Total		31	-	-

Pour les déplacés enregistrés à Kinkala, des talons leur ont été remis pour faciliter l'accès aux soins de santé et aux médicaments de la pharmacie de l'Hôpital de Base de Kinkala.

La plus grande difficulté pour les déplacés d'accéder facilement aux soins de santé est le manque d'argent puisqu'ils se retrouvent dans les localités où ils ne peuvent pas exercer leur profession comme d'habitude.

Par ailleurs, aucun cas de malnutrition n'a été signalé à ce jour.

## 6 – Sécurité alimentaire et moyens de subsistance

Ces personnes déplacées éprouvent beaucoup de difficultés pour acquérir la nourriture, les stocks d'aliments emportés lors de la fuite étant épuisés dès les premiers jours.

Une assistance en vivres (riz, huile, sel, poisson salé, boîtes de conserves, spaghetti...) a été apportée par le Gouvernement aux déplacés ayant trouvé refuge à Kinkala, Mindouli et Loutété. Toutefois les quantités apportées se sont avérées très insuffisantes au regard de la durée de la crise (les populations n'ayant plus accès à leurs moyens de subsistance habituels). Ceux accueillis dans les familles à Brazzaville et ses environs n'ont pas encore bénéficié de cette assistance.

Pour se nourrir, ces déplacés sont à la charge des familles d'accueil qui éprouvent déjà des difficultés à subvenir aux leurs propres besoins. Un seul repas est partagé quotidiennement.

Signalons que la période de cette crise correspond à une étape capitale des activités agricoles (préparations des champs, semailles, planting, récolte des fruits et légumes). Déjà, ces populations ont perdu presque tous leurs cheptels de volailles, de petits ruminants et de porcs, leurs semences et leurs outils aratoires.

Les marchés fonctionnent dans les grands centres sans que les prix subissent une forte augmentation excepté à Goma tsé-tsé et Mayama. Nous y trouvons les produits de première nécessité : Viandes, volailles, légumes, manioc, fruits.

En ce qui concerne l'approvisionnement en produits de première nécessité par la route, les principaux axes continuent de fonctionner : (1- Pointe-Noire – Yhé – Brazzaville ; 2- Brazzaville - Kinkala –Mindouli ; 3- Brazzaville – Kinkala – Louingui – Boko ; 4- Brazzaville – Nganga Lingolo – Mbandza Ndounaga).

Le trafic sur le chemin de fer Congo Océan est interrompu suite à une destruction d'un pont.

Cependant l'évacuation de la production locale des denrées agricoles, le trafic a beaucoup baissé même si certains axes continuent de fonctionner (1- Brazzaville – Mbandza Ndouna, 2- Missafou – Kinkala – Brazzaville ; 3- Brazzaville –Mayama)

## **7 – Protection et abris**

### **7.1- Protection**

Les déplacés se trouvant dans les sites sont tous traités avec égalité. Il n'existe ni de groupes prioritaires, ni de groupes marginalisés. Par ailleurs aucun enfant non accompagné n'a été identifié. Pour l'instant, aucun acte de violence n'a été signalé

### **7.2- Abris**

Au cours de cette crise, plusieurs maisons sont détruites et brûlées dans les districts de Kinkala (Soumouna, Nsomo, Mbamou, Mvouloumamba, Kibouendé), de Goma Tsé-tsé (Makaka, Bantaba, Goma Tsé-tsé gare) et à Mayama dans les villages de Mienanzambi, Dzoulou, poto-poto Djoué, Ngantoko, Kahounga Moutsila et Boudzoumou, la liste n'est pas exhaustive. D'autres villages et cantons ont été vandalisés et des pillages sont signalés par les déplacés.

**Tableau n° 4 : Principales localités présentant des sites**

<b>Districts</b>	<b>Localités</b>	<b>Localisation des sites</b>
<b>Kinkala (Pool)</b>	Kinkala centre	-Sous-Préfecture de Kinkala (Madiba) -Annexe Eglise Evangélique (Madiba) -Poste Salutiste (Vindza) -Paroisse Catholique (Mabi)
	Kibouendé	-Ecole primaire de Kinkokosso -Paroisse Catholique
	Madzia	-Paroisse Catholique
<b>Louingui (Pool)</b>	Boudzouka	-Paroisse Catholique
<b>Yamba (Bouenza)</b>	Massangui	-SONEL ancien ranch
	Ntembélé	-Ancien Centre de Santé
	Loutété	-Paroisse Catholique

Aucun abri n'a été construit pour les personnes déplacées. Dans les lieux où les sites ont été ouverts, les déplacés occupent les structures de l'Eglise ou de l'Etat (A Kinkala par exemple, il s'agit de la Paroisse Catholique, de l'Annexe Evangélique de Madiba, le Poste salutiste et la Sous-préfecture ; à Madzia, il s'agit de la paroisse Catholique). Au site de l'annexe de L'Eglise Evangélique de Madiba (Kinkala), les déplacés sont contraints de sortir chaque matin leur nattes et autres articles pour permettre aux fidèles de prier.

Dans ces sites, la promiscuité est signalée et le souhait de tous les déplacés est que la paix revienne vite pour qu'ils regagnent leurs domiciles.

## **8 – Eau, hygiène et assainissement pour les populations affectées**

### **8.1- L'accès à l'eau**

L'accès à l'eau potable est très difficile dans les sites trois sites de Kinkala (Paroisses catholique, Annexe Evangélique et Sous-préfecture). Pour l'eau potable, les déplacés s'approvisionnent dans les quartiers desservis par le réseau de la Société Nationale de Distribution d'Eau (SNDE). Pour l'eau de ménage, les déplacés utilisent l'eau de la rivière Ngabanzoko.

A la SONEL et Ntembélé (dans la Bouenza), les populations utilisent l'eau de rivière pour tout usage, les forages installés pendant le projet « Eau pour tous » ne fonctionnant plus.

A Kibouendé, les populations s'approvisionnent en eau potable à la gare CFCO grâce au réseau gravitaire installé en 2008 par le Comité International de la Croix Rouge. Pour les autres usages, c'est l'eau de la rivière Madzia qui est utilisée.

A Boudzouka, c'est l'eau de la rivière qui est utilisée pour tous les usages.

Dans toutes ces localités, les déplacés utilisent les mêmes sources d'eau que les populations résidentes. Excepté la ville de Kinkala où l'eau de la SNDE subit un traitement, partout ailleurs les populations utilisent de l'eau n'ont traitée.

## **8.2- Hygiène et assainissement**

Dans leur fuite, les déplacés n'ont pas emporté tous leurs vêtements et leurs chaussures. En plus, ne disposant pas d'activité génératrice de revenu, les déplacés éprouvent de nombreuses difficultés pour acquérir le savon et autres produits nécessaire pour l'hygiène corporelle.

Dans les sites de Kinkala, de Madzia et de Kibouendé, le nombre de latrines (1 seule par site) ne suffit pas par rapport aux effectifs des déplacés. Excepté celles de la Sous-Préfecture et de la Paroisse Catholique, ces latrine ne sont pas améliorées. Des Cas de défécation à l'air libre sont rapportés dans le site de l'Annexe de l'Eglise Evangélique du Congo.

Les douches sont presque inexistantes et quelques membres de la Croix Rouge locale sont dans les sites pour une sensibilisation sur l'hygiène et l'assainissement.

## **9 - Education**

En ce qui concerne le secteur Enseignement, les écoles préscolaires, primaires, les collèges d'enseignement général et technique, et les lycées fonctionnent dans les principaux centres : Boko, Loungui, Kinkala et Mindouli. Il en est de même pour certaines localités secondaires comme Madzia, Voka, Missafou. Ailleurs, les écoles sont fermées dans tous les villages qui ont été abandonnés par leurs populations.

Actuellement 3 479 élèves (dont 488 déplacés) ont été inscrits dans les écoles primaires de Mindouli et 3 030 élèves (dont 711 déplacés) dans les écoles de Kinkala Centre.

Il convient de signaler que la reprise des activités scolaires a beaucoup motivé les populations à rester dans les grandes localités.

Grâces à la contribution de l'UNICEF, Caritas a soutenu la reprise des activités scolaires en apportant des kits scolaires à Huit Cent Quatre Vingt-Onze (891) élèves déplacés et en fournissant des livres de lecture, de mathématiques, et des boîtes de craies à Vingt-trois (23) établissements scolaires des districts de Kinkala, de Loungui et de Brazzaville.

Le même appui sera réalisé dans les prochains jours pour les établissements de Mindouli Centre et de Kindamba.

A Brazzaville, les élèves déplacés sont admis dans tous les établissements sans difficulté.

## **10 - Capacité d'intervention humanitaire au niveau local**

La gravité de la crise dépasse les capacités d'intervention des ONG locales. Les populations déplacées bénéficient d'une faible assistance humanitaire. En plus des appuis du Comité International de la Croix Rouge et de la CARITAS, le gouvernement a servi des vivres et des non vivres aux déplacés à Kinkala, Mindouli et de Loutété (Département de la Bouenza).

## **11 - Accès humanitaire**

La plupart de ces localités touchées par la crise sont accessibles par voie routière, d'autres le sont également par voie ferroviaire (les gares CFCO : Goma Tsé-tsé, Kibossi, Kibouendé, Loulombo, Kingoyi et Kimbendi).

Cependant, circuler dans les zones de conflit présente beaucoup de risques : La nouvelle Route Nationale n° 1 (Yé -Mindouli-Pointe Noire), la route départementale Ngangalingolo-Kinkala- Mindouli et les routes départementales connaissent le phénomène de coupeur de route : des braquages et incendies de véhicules deviennent fréquents. Des attaques des trains sont également observées sur le CFCO.

Actuellement les Directions Départementales de l'Action Humanitaire et de la Santé du Pool, la Caritas et la Croix Rouge Congolaise travaillent pour soulager la détresse des déplacés, qu'ils soient encore dans le département du Pool ou à Brazzaville.

Dans le Pool, les localités où sont réfugiées les populations sont accessibles par route bitumée et par chemin de fer. Les forces armées sécurisent ces voies, ce qui n'empêche pas les attaques de train ou de véhicules.

## **12 – Actions réalisées par CARITAS**

- **Identification des personnes déplacées** (se trouvant dans les sites et les ménages d'accueil dans le Pool, Brazzaville et Bouenza)  
Afin d'avoir les mêmes statistiques, cette activité se réalise en impliquant les chefs de quartiers, les Caritas Paroissiales et la Direction Départementale de l'Action Humanitaire du Pool.

Caritas a élaboré la fiche d'identification qui contient onze (11) colonnes : N° Ménage, N° d'ordre, Noms et prénoms, Sexe, Age, Taille de ménage, Spécificité (Elève, aveugle, Femme enceinte, femme allaitante), Localité d'origine, Numéro de téléphone, Possession d'une Pièce d'Identité, Noms et Numéro téléphone du chef de ménage d'accueil. C'est un travail très difficile qui se poursuit puisque les mouvements des populations continuent en raison de la dégradation rapide de l'état sécuritaire de leurs localités d'origine.

Cette identification se fait également dans les paroisses catholiques de Brazzaville pour les déplacés ayant trouvé refuge à Brazzaville.

- **Assistance humanitaire en vivre et NFI des populations déplacées**  
Grâce aux dons divers collectés suite à l'appel à la solidarité lancé par la Conférence Episcopale du Congo, Caritas a servi 132 ménages (498 personnes) réfugiés à Madzia, 40 ménages (75 personnes) réfugiés à Boudzouka, 168 ménages (300 personnes) réfugiés à la paroisse catholique de Kinkala.  
Les dons étaient constitués de vivres (Riz, conserves, huile, haricot, oignon, spaghetti, tomate) et des non vivres (nattes, moustiquaires, savons, vêtements, kits cuisine). Pour Goma tsé-tsé 2179 personnes ont été assistés à l'appui de Caritas.
  
- **Dédouanement du conteneur de médicaments à Pointe-Noire et transport des médicaments à Brazzaville**  
En Août 2016, la Caritas a procédé au dédouanement à Pointe-Noire du conteneur des médicaments envoyé par la diaspora congolaise de France. Ces médicaments et équipements médicaux étaient acheminés à Brazzaville pour un tri technique.
  
- **Remise des médicaments et équipements médicaux à la Direction Départementale de la Santé du Pool, au Centre de Santé de Massembo et au Centre de santé de Voka**  
Ces médicaments et équipements médicaux ont été répartis comme suit :
  - a) à la Direction Départementale de la Santé du Pool ;
  - b) une partie au Centre de Santé de Massembo ;
  - c) une partie au centre de santé de Voka ;
  - d) et autre à la Caritas Diocésaine de Brazzaville qui en distribuera dans les CSI du district de Goma tsé-tsé
  
- **Remise des kits scolaires aux élèves déplacés**  
Réalisée en partenariat avec l'UNICEF, cette activité a permis à la Caritas de recevoir de cette agence près de 1500 kits scolaires à remettre aux élèves déplacés, des cartons de craies, des manuels de mathématiques et de lecture pour les administrations scolaires des zones sinistrées et de certaines écoles de Brazzaville ayant reçu beaucoup d'élèves déplacés.

### **13 - Priorités humanitaires stratégiques**

Actuellement, les besoins sont très énormes puisqu'ils concernent tous les domaines. Il s'agit de :

- Alimentation : Fournir des vivres aux déplacés ;
- Santé : Améliorer l'accès aux soins de santé primaires ;
- Articles de cuisine : Fournir les marmites, assiettes, verres et cuillers ;
- Articles de couchage : Fournir des moustiquaires, nattes, matelas ;
- Installer des latrines et douches pour les personnes déplacées ;

- Kits hygiéniques pour les femmes ;
- Installer des points d'eau améliorés pour toute la population ;
- Outils aratoires : Fournir des houes, machettes, boutures saines de manioc et semences maraîchères, couplée des formations techniques, en vue d'une autonomisation de personnes déplacées dans la production des denrées alimentaires

## Conclusion.

Au moment où nous bouclons ce troisième rapport sur l'évaluation de la situation humanitaire de la crise du Pool, huit (8) mois après son enclenchement, la situation évolue de mal en pire, et, si rien n'est entrepris d'ici fin décembre 2016 du point de vue humanitaire, nous risquons d'enregistrer beaucoup des cas des malnutritions et une augmentation des décès dans les lieux où les populations ont trouvées refuge, parce que, ne bénéficions aucun secours ni de l'aide alimentaire.

L'évidence, le chiffre de 23.000 personnes déplacées du département du Pool est encore « Partiel », car nos relais nous confirment que la situation se dégrade de jours en jours et les populations ne cessent de se déplacer de village en village de l'intérieur du Pool et de la Bouenza pour se mettre à l'abri des bombardements.



*La crise du Pool n'épargne personne. Tous, nouveaux nés, enfants, jeunes et adultes.*